

2014  
RAPPORT ANNUEL  
2014  
OUTRE-MER

Agence Française de Développement





Établissement public  
au statut d'institution  
financière,  
l'Agence Française de  
Développement (AFD)  
agit depuis soixante-dix ans  
dans plus de 90 pays  
et dans les Outre-mer  
pour favoriser  
un développement  
économique, social  
et environnemental.

Présente sur le terrain dans l'ensemble des Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique. Avec sa large palette d'instruments financiers, son expertise technique et sa production de connaissances, l'Agence répond de manière différenciée à ses partenaires : pouvoirs publics locaux, établissements publics, entreprises et associations.

Dans les DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'AFD est également prestataire de Bpifrance, banque publique d'investissement qui finance la création, l'innovation, les investissements et le développement à l'international des PME françaises.

En 2014, l'AFD a consacré plus d'1,5 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer, sur un total de 8,1 milliards d'euros de financements dans le monde, selon quatre axes d'intervention : l'appui au secteur public local, le financement des entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain, la coopération régionale.

<http://outremer.afd.fr>

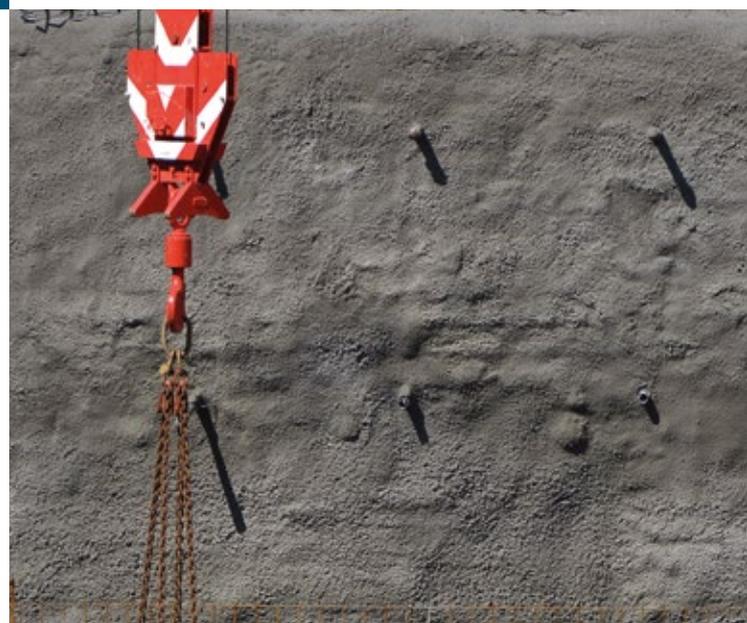


# sommaire

- 4 Éditorial d'Anne Paugam
- 5 Faits marquants 2014
- 6 Une présence dans l'ensemble des Outre-mer
- 8 Chiffres clés 2014

- 10 Soutenir les politiques publiques locales
- 13 Appuyer l'initiative économique
- 16 Aménagement urbain et habitat : un enjeu fort pour les Outre-mer
- 18 Le défi de l'insertion des Outre-mer dans leur environnement régional
- 20 Les publications

- 21 Organisation et financements
- 22 Comité Outre-mer et organigramme
- 23 Le réseau AFD Outre-mer
- 24 Les projets soutenus





ÉDITORIAL

# Anne Paugam

Directrice générale

L'Agence Française de Développement (AFD) a l'ambition d'agir pour de nouveaux équilibres, d'accompagner l'émergence de nouveaux modèles de croissance, à même de répondre aux aspirations économiques et sociales des populations tout en préservant la planète.

Cette mission trouve un écho particulier dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Leur vulnérabilité aux dérèglements climatiques et leurs mix énergétiques encore trop carbonés appellent une accélération de la transition écologique. La persistance d'inégalités et de taux de chômage élevés rend nécessaire la poursuite de politiques volontaristes en faveur de la cohésion sociale et de la création d'emplois. Et les solutions auxquelles les Outre-mer travaillent en matière de développement durable sont autant d'atouts et de savoir-faire à promouvoir dans le cadre de leur insertion régionale et dans l'ensemble de la zone intertropicale.

C'est tout le sens du mandat que l'État a donné à l'AFD dans les Outre-mer ; le bilan de notre activité en 2014 en est l'illustration.

*"Nous agissons dans les Outre-mer en faveur d'un dynamisme économique synonyme de création d'emplois, de progrès social et de préservation de l'exceptionnelle biodiversité."*

Nous avons intensifié les partenariats de longue durée que nous entretenons avec les acteurs publics locaux. 919 millions d'euros ont été octroyés aux collectivités territoriales, sociétés immobilières, hôpitaux, ports et autres entreprises publiques ultramarines – un record et une hausse de 43 % par rapport à 2013. À travers ces financements, nous soutenons des projets structurants pour les territoires : infrastructures hospitalières en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte, développement des Grands Ports maritimes de Guadeloupe et de La Réunion, modernisation des réseaux d'assainissement en Martinique...

L'Agence s'est également attachée à répondre aux tensions de trésorerie auxquelles sont confrontés ses partenaires publics. Elle a fait évoluer son offre de préfinancement des subventions publiques, laquelle couvre désormais subventions européennes et subventions de l'État français. Le champ des bénéficiaires a également été élargi, si bien qu'en 2014 l'activité de préfinancement a été supérieure à celle enregistrée au cours des dix années précédentes.

Les 629 millions d'euros apportés au secteur privé ont contribué à soutenir le tissu des TPE-PME, essentielles au dynamisme des économies ultramarines. L'AFD s'y est employée en mobilisant aussi bien sa propre gamme de produits que celle de Bpifrance, dont la première année de déploiement dans les Outre-mer a été un succès. En complémentarité avec les banques commerciales, le Groupe AFD a financé des projets privés fédérateurs, creusant notamment le sillon des énergies renouvelables en Guyane ou à La Réunion. Enfin, permettre aux entreprises des DOM et des COM de se projeter en dehors de leur territoire afin de dépasser l'étroitesse de leurs marchés internes est une priorité de l'AFD. Outre le soutien apporté aux filières exportatrices, nous accompagnons divers projets d'infrastructures et de mise en réseau à l'échelle régionale.

Nous sommes ainsi déterminés à poursuivre notre action en faveur du développement durable dans les Outre-mer, en œuvrant pour un dynamisme économique qui soit synonyme de création d'emplois, de progrès social et de préservation de la biodiversité exceptionnelle qui caractérise ces territoires.

# Faits marquants

# 2014

## Janvier

### **Mayotte devient la 9<sup>e</sup> région ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP)**

En accédant au statut de RUP, Mayotte (101<sup>e</sup> département français depuis 2011) pourra bénéficier des fonds structurels européens pour son développement économique et social.

## Mai

### **La stratégie Outre-mer de l'AFD validée par son conseil d'administration**

La stratégie de l'Agence pour 2014-2016 vise à soutenir les politiques publiques pour la cohésion sociale et l'environnement, renforcer le secteur privé pour créer de l'emploi et de la valeur ajoutée localement, améliorer l'aménagement urbain et l'habitat, et encourager l'intégration régionale.

## Juin

### **Conférence « Inégalités dans les Outre-mer : comment y remédier ? »**

À l'initiative de l'AFD, représentants des ministères, élus, membres de la société civile, experts se sont retrouvés pour échanger sur les mécanismes producteurs d'inégalité afin d'identifier des leviers d'action pour les corriger.

## Août

### **Le Président de la République à La Réunion et à Mayotte**

Le Président de la République s'est rendu sur l'île de La Réunion, puis à Mayotte avant de terminer par Moroni (Comores), pour assister au 4<sup>e</sup> sommet de la Commission de l'océan Indien (COI).

## Octobre

### **Guadeloupe : conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique**

L'AFD a participé à la conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique dans les Outre-mer européens, organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) avec le soutien de l'Union européenne. La position adoptée encourage l'adaptation et l'évolution des modèles énergétiques, la biodiversité, les économies vertes et bleues, les solutions innovantes, et enfin les gouvernances et l'amélioration des mécanismes financiers.

### **Signature d'un accord-cadre de partenariat avec la Polynésie française**

Cet accord de partenariat renforce les instruments économiques, environnementaux et prospectifs du Pays ainsi que le développement de politiques sectorielles. L'adaptation au changement climatique constitue l'axe transversal de cet accord. L'accompagnement de l'AFD porte plus spécifiquement sur le schéma d'organisation sanitaire du Pays et sur le futur schéma directeur des transports.

### **L'AFD refinance l'ADIE à hauteur de 4 millions d'euros**

Depuis 2005, l'AFD apporte un soutien régulier à l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) *via* des lignes de refinancement. En 2013, les 12 millions d'euros de lignes de refinancement que l'AFD a décaissés au profit de l'ADIE ont permis 19,5 millions d'euros de financements. Le nouveau prêt de 4 millions d'euros octroyé par l'Agence en 2014 doit permettre de refinancer le produit Propulse (microcrédits de 6 000 à 10 000 euros). En 2014, l'association a accordé 13 400 microcrédits professionnels, dont 3 000 en Outre-mer.



# Une présence dans l'ensemble des Outre-mer<sup>1</sup>

## Polynésie française

**84 millions d'euros**

dont notamment :

**7 millions d'euros** accordés en garanties d'emprunts d'entreprises privées par la Société de gestion de fonds de garantie d'Outre-mer (SOGEFOM).

**7,1 millions d'euros** de prêt secteur public à l'Office polynésien pour l'habitat (OPH) afin de financer trois opérations de logement locatif.

## Nouvelle-Calédonie

**140 millions d'euros**

dont notamment :

**46 millions d'euros** de prêt secteur public à l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie pour le financement du Médipôle de Koutio.

**1,3 million d'euros** de prêt secteur public surbonifié par l'État à la commune de Canala pour des travaux d'assainissement, d'adduction en eau potable et de gestion des déchets.

## Wallis-et-Futuna

**3 millions d'euros**

dont notamment :

**3,1 millions d'euros** de prêt secteur public bonifié par l'État au Territoire des îles pour financer la mise en service d'un réseau 3G extensible, afin d'améliorer les infrastructures locales et de contribuer au désenclavement du territoire.

1. En 2014, 10 millions d'euros ont été consacrés à des projets couvrant plusieurs zones géographiques.



## La Réunion

**574 millions d'euros**

*dont notamment :*

**12,5 millions d'euros** de prêt secteur privé pour la construction d'une centrale photovoltaïque avec stockage (Les Cèdres).

**47,5 millions d'euros** de prêt secteur public au Grand Port maritime (GPM) pour l'extension du port est (port à containers).



## Mayotte

**32 millions d'euros**

*dont notamment :*

**10 millions d'euros** de prêt secteur public bonifié par l'État au Centre hospitalier de Mayotte (CHM) pour appuyer son développement.

**3 millions d'euros** de prêt secteur public surbonifié par l'État à la commune de Mamoudzou pour des travaux de sécurisation des bâtiments.



## Guadeloupe, Saint-Martin, Saint- Barthélemy

**318 millions d'euros**

*dont notamment :*

**3,7 millions d'euros** de prêt secteur privé pour le renouvellement d'une centrale éolienne à Marie-Galante.

**5 millions d'euros** de préfinancement d'une subvention européenne et d'État pour la commune de Saint-Martin afin de faciliter le paiement des travaux de réalisation d'une cité scolaire.



## Martinique

**302 millions d'euros**

*dont notamment :*

**1,7 million d'euros** de prêt secteur public à la ville de Sainte-Luce pour améliorer et renforcer ses équipements de proximité et achever la construction de la nouvelle médiathèque.

**4 millions d'euros** en prêt secteur public bonifié par l'État à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Madrepores pour sa reconstruction.



## Guyane

**84 millions d'euros**

*dont notamment :*

**3,2 millions d'euros** de prêt au secteur privé pour construire et exploiter un champ photovoltaïque avec stockage.

**1,2 million d'euros** de prêt secteur public bonifié par l'État à la ville de Kourou pour améliorer ses transports urbains.



## Saint-Pierre- et-Miquelon

Pas d'engagement 2014, mais une mission de prospection a permis d'identifier un projet pour 2015.



# Chiffres clés 2014

L'AFD est implantée dans neuf départements et collectivités d'Outre-mer, où elle finance et accompagne des projets de développement local ou régional. Environ 140 collaborateurs de l'AFD travaillent dans les agences ultramarines et une vingtaine suit les activités depuis le siège.

À ces 160 personnes s'associent les équipes d'experts du siège, spécialisées dans des secteurs d'intervention : collectivités locales et développement urbain, eau et assainissement, transports, énergie durable, développement durable, biodiversité et changement climatique.

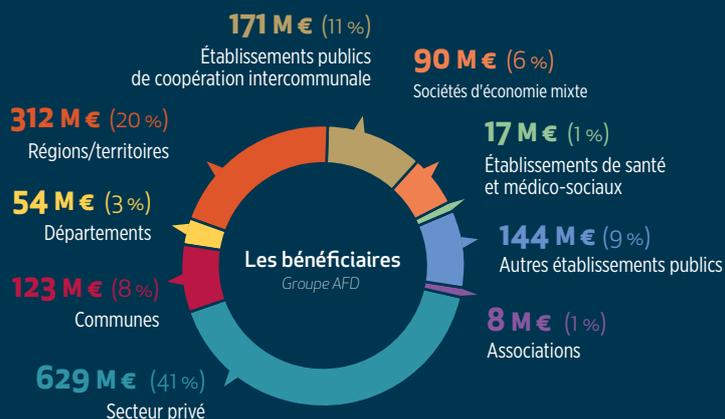
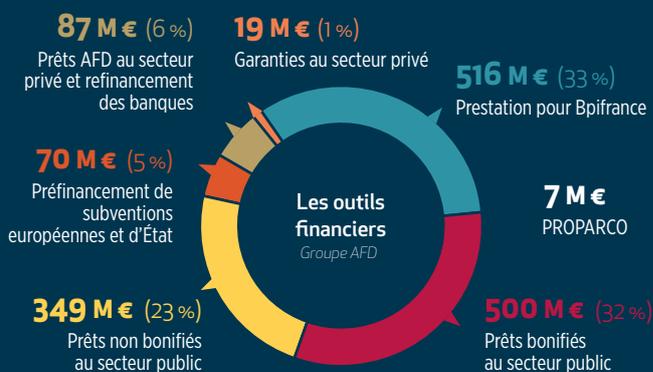


## Les Outre-mer



19 %  
de l'activité du Groupe

1548  
millions d'euros de financements







# Soutenir les politiques publiques locales

Acteur de la politique gouvernementale en faveur des Outre-mer, l'AFD finance les acteurs publics ultramarins et leur apporte une expertise technique afin que des projets d'investissements essentiels pour les territoires puissent se réaliser.

L'activité de l'AFD en faveur du secteur public local ultramarin s'est nettement accrue ces dernières années en raison notamment de la crise économique et financière de 2008, du désengagement de certaines banques commerciales et des demandes de financement toujours soutenues des acteurs publics.

2014 confirme cette tendance puisque, avec 919 millions d'euros de crédits octroyés aux acteurs publics locaux, en augmentation de 43 % par rapport à 2013, l'Agence a enregistré des engagements records. Aujourd'hui, plus de 75 % des collectivités territoriales d'Outre-mer disposent d'un encours auprès de l'AFD. Cette croissance des volumes de financement illustre les besoins importants formulés par les représentants de la sphère publique qui continuent d'investir dans des projets de développement, confirmant leur rôle de locomotive des économies ultramarines.

## Apporter des réponses adaptées à la diversité des besoins de financement

La moitié des décisions de financement de l'Agence en 2014 à destination du secteur public a bénéficié à des communes, se concrétisant souvent par des financements de petits montants. En parallèle, l'AFD se positionne de plus en plus sur des projets structurants pour les territoires.

### MARTINIQUE

#### Moderniser les réseaux d'assainissement

L'AFD a octroyé un prêt de 4 millions d'euros au Syndicat intercommunal du centre et du sud de la Martinique (SICSM) pour contribuer au financement partiel des investissements 2014 en matière d'assainissement. Ce programme, d'un montant de 18 millions d'euros, porte notamment sur la réhabilitation d'une station d'épuration, l'amélioration du « Système d'information géographique » et la gestion et le fonctionnement du réseau d'assainissement.

20 millions d'euros accordé à la région Guyane illustrent cette volonté de l'Agence de participer aux investissements clés des territoires.

*Grâce au soutien financier de l'État, l'AFD met à disposition des acteurs publics locaux des prêts à taux bonifié*

Le prêt de 46 millions d'euros pour contribuer au financement du Médipôle en Nouvelle-Calédonie, l'engagement de 38 millions d'euros en Guadeloupe au profit du Grand port maritime ou le financement de

L'aménagement et les équipements ont constitué le premier secteur financé par l'AFD en 2014 : réfection de voirie, construction de bâtiments publics, amélioration des transports. Les projets ayant une composante



Martinique - Renforcement de l'adduction en eau à Fort-de-France.



● **Mayotte** – Mairie de Mamoudzou.

environnementale forte constituent également un axe de développement pour l'Agence : réhabilitation d'une décharge communale en Guadeloupe, financement d'un projet d'adduction d'eau potable en Polynésie française, sont quelques-uns des projets auxquels l'AFD a apporté sa contribution en 2014. Enfin, une attention particulière est accordée aux infrastructures porteuses de cohésion sociale : santé, médico-social, éducation. En lien avec le retournement démographique observé dans les Antilles, et dans une moindre mesure à La Réunion, l'année 2014 a été marquée par un accroissement des projets médico-sociaux de l'AFD, en particulier en faveur des structures d'accueil des personnes âgées.

## ● POLYNÉSIE FRANÇAISE

### Un observatoire financier des collectivités locales

► En 2014 a été publié le premier observatoire financier des collectivités locales polynésiennes réalisé par l'agence AFD de Papeete. Cet ouvrage analyse les données budgétaires des 48 communes de Polynésie française. Outil de connaissances et d'analyses, l'observatoire retrace l'évolution des équilibres budgétaires des communes et fournit un instrument d'aide à la décision pour les autorités locales et nationales. Une actualisation du document sera réalisée chaque année.

### Accompagner les collectivités en difficulté financière

L'AFD intervient depuis plusieurs années auprès des collectivités aux situations financières très dégradées. Elle déploie à cet effet un dispositif d'accompagnement combinant restructuration et prévention. À la demande de l'État, elle met en œuvre une restructuration financière pour les communes les plus en difficulté. Les collectivités donnant des signes de détérioration financière bénéficient du volet prévention avec la contractualisation d'objectifs de redressement. En 2014, plusieurs communes réunionnaises et martiniquaises ont bénéficié d'un appui spécifique de l'AFD pour enrayer la dégradation de leurs comptes et pour définir les conditions d'un retour à l'équilibre.

### Réduire les tensions de trésorerie

Les tensions accrues en matière de financements de court terme contraignent de plus en plus la conduite des investissements des acteurs publics locaux ultramarins. Pour contribuer à résoudre ces difficultés, l'AFD a fait évoluer en 2014 son offre de préfinancement des subventions publiques : désormais, l'outil de préfinancement des subventions européennes est étendu aux subventions de l'État.

Le champ des bénéficiaires a été également élargi. Entre 2003 – date de mise en place du produit – et 2013, le préfinancement de subventions européennes a représenté un total de 62 millions d'euros engagés ; en 2014, cette activité s'est élevée à 70,4 millions d'euros, soit autant qu'au cours des dix dernières années.

## ● MAYOTTE

### Accompagner les collectivités mahoraises

► Trois prêts en faveur des principales collectivités de Mayotte ont clos l'année 2014 : deux prêts ont été signés en faveur de Koungou (4 millions d'euros) et Mamoudzou (3 millions d'euros), communes les plus peuplées de Mayotte ; le conseil général a également bénéficié d'une décision d'octroi d'un prêt d'investissement (4 millions d'euros).

Ces prêts contribueront notamment à financer des programmes d'aménagement, l'électrification de zones rurales, des investissements dans les énergies renouvelables, la réfection du réseau routier départemental ou encore des études pour la liaison entre Petite-Terre et Grande-Terre.

L'octroi de ces prêts a été précédé d'un dialogue entre les collectivités et l'AFD sur leur situation financière, rétrospective et prospective.

## PARTENARIAT CEROM

### Les dix ans de CEROM

► Regroupant les Instituts d'émission (IEDOM et IEOM), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), les instituts de la statistique de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie (ISPF et ISEE) et l'AFD, CEROM (Comptes économiques rapides pour les Outre-mer) a fêté ses dix ans d'existence en 2014. Au fil des années, les différents travaux du partenariat se sont imposés comme une référence en matière de production de données et d'analyses économiques sur les Outre-mer.

Comptes rapides annuels, tableaux de bord, études thématiques, bilans macroéconomiques, conférence biennale AFD-CEROM sont autant de productions, récurrentes ou non, qui permettent de développer la connaissance des Outre-mer et d'éclairer les acteurs politiques et économiques.

Dans la continuité de l'action menée en 2013, l'AFD et l'IEOM ont financé en 2014 l'appui technique de l'INSEE auprès de l'Institut de la statistique de Polynésie française pour la réalisation des comptes rapides.

## Apporter de l'expertise

Au-delà de ses financements, l'AFD propose aux partenaires publics ses appuis et son expertise. Chaque année, la plupart des agences locales de l'AFD restituent aux bénéficiaires de leurs financements – élus et équipes techniques – les analyses rétrospectives et prospectives sur les finances de leur collectivité. En Martinique, en 2014, ce sont plus de 20 analyses financières qui ont été présentées aux collectivités. L'organisation de formations constitue un autre apport de l'AFD. Après une première édition en 2013, l'agence de Mayotte a organisé, en lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le CEFEB – l'université d'entreprise de l'AFD –, un séminaire de formation à destination d'une vingtaine de cadres visant à améliorer la gestion financière des collectivités. En Polynésie française, une démarche similaire a été engagée par l'agence de Papeete et le CEFEB en partenariat financier avec la Socredo et en coopération technique avec le Centre de gestion et de formation, et le Syndicat de promotion des communes de Polynésie française. ✕

● Guyane – Construction d'un centre médico-social.



## ● LA RÉUNION

### L'AFD et la région dynamisent leur partenariat technique et financier

► Estimé à 3,5 milliards d'euros, le Plan pluriannuel d'investissements (PPI) de la région Réunion sur la période 2014-2021 a l'ambition d'engager des chantiers d'ampleur : mise aux normes des bâtiments publics, développement des transports collectifs, dynamisation de l'action économique sur le territoire. Avec une décision d'octroi de 200 millions d'euros pour le financement du PPI, l'AFD montre son engagement aux côtés de la région. Un premier prêt bonifié de 35 millions d'euros a d'ores et déjà été signé pour contribuer au financement du programme de rénovation thermique et de mise aux normes d'accessibilité du patrimoine bâti du conseil régional. Un second prêt de 165 millions d'euros destiné au financement partiel des autres investissements du PPI de la région Réunion devrait être signé en 2015.



# Appuyer l'initiative économique

L'AFD propose une gamme étendue de solutions financières, en synergie avec l'offre bancaire, pour aider les entrepreneurs à créer des entreprises, les faire croître et les rendre durablement compétitives.

L'activité de l'AFD en faveur du secteur privé se consolide et se diversifie : 629 millions d'euros ont été apportés aux économies ultramarines par le financement direct des entreprises ou *via* les banques. Cet engagement de l'AFD aux côtés des acteurs privés ultramarins est intervenu dans une conjoncture économique dégradée, peu propice à l'engagement des investisseurs, dans un contexte d'incertitude quant aux dispositifs de relance économique (CICE/Crédit d'impôt, défiscalisation...), à un moment de transition entre deux programmes opérationnels européens.

En dépit de ce climat d'attente, l'AFD continue de mettre à disposition des porteurs de projets ses produits de prêts ou de garanties, de financements de long ou de court terme, au titre de son activité en propre ou pour Bpifrance Financement.

## Soutenir les projets des entreprises

Sans se substituer aux réseaux mutualistes et commerciaux classiques, l'AFD finance, en cofinancement et à conditions de marché, des entreprises qui s'engagent dans des projets d'investissements de moyenne à grande envergure. Chaque année, en raison de la taille réduite des marchés

### LA RÉUNION

#### L'AFD et les banques réunionnaises s'associent pour financer un EHPAD privé

► Aux côtés de banques commerciales locales, l'AFD a octroyé un prêt de 5 millions d'euros en faveur de la filiale locale du groupe DomusVI, destiné à financer la construction d'un Établissement privé d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Saint-Pierre.

Ce nouvel EHPAD devrait jouer la carte de la mixité sociale avec une ouverture à parts à peu près égales à des résidents en tarif d'hébergement libre et à des bénéficiaires de l'aide sociale. Il accueillera également une unité « Alzheimer ». Ce nouvel établissement contribuera à combler le faible équipement de La Réunion en lits médicalisés pour personnes âgées.

de chaque territoire, un nombre limité de projets d'ampleur est engagé. L'AFD s'efforce d'être aux côtés de ces investisseurs pour accompagner le développement des projets. En 2014, l'Agence a soutenu, pour un volume de 41 millions d'euros, des pro-

## Faciliter l'accès des entreprises au crédit

Aux côtés des financements directs aux entreprises, l'AFD déploie depuis plusieurs années une activité de garantie qui permet de partager les risques avec les banques. Cette démarche vise à dynamiser l'offre de crédit des banques, encouragées à s'engager auprès d'entreprises – la plupart du temps des très petites et petites entreprises – qui éprouvent des difficultés à accéder aux financements.

2014 constitue une année de transition pour l'activité de garantie de l'AFD. Suite au déploiement de Bpifrance Financement le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le « Fonds DOM » a été remplacé par des fonds nationaux gérés par Bpifrance Financement. De la même manière, la partie économie générale du Fonds de garantie de Mayotte (FGM) a été mise en gestion

*L'AFD renforce son soutien économique au secteur privé ultramarin*

jets générant des co-bénéfices environnementaux et/ou de cohésion sociale : financement de diverses infrastructures d'énergies renouvelables en Guyane ou à La Réunion, prêt en faveur d'une structure médico-sociale à destination de personnes âgées à La Réunion.



● **Martinique** – Production d'électricité à partir de biomasse.

extinctive au début de l'année 2014. Par ailleurs, le dispositif exceptionnel de soutien à la trésorerie des petites et moyennes entreprises, instauré par l'État en 2013, arrive à son terme, après avoir rencontré un succès important auprès des entreprises.

Dans le Pacifique, la SOGEFOM (Société de gestion de fonds de garantie d'Outre-mer) reste très présente pour accompagner les petits porteurs de projet avec un montant de plus de 15 millions d'euros de garanties octroyées en 2014.

Dans la continuité du soutien apporté chaque année à sa filiale, la SOCREDO, l'AFD a refinancé en 2014 la banque polynésienne à hauteur de 45 millions d'euros, contribuant à améliorer l'offre de crédit nécessaire à l'économie locale.

### **Renforcer la structure financière des entreprises**

Consolider les fonds propres des entreprises constitue un enjeu fort pour les économies ultramarines. À La Réunion, dès 2003, l'AFD a contribué à structurer une offre de capital-investissement sur l'île avec le lancement du dispositif pilote Alyse. Aujourd'hui, le schéma initial a évolué et une société de gestion de portefeuille, retenue après un appel d'offres, gère depuis le second semestre 2012 deux fonds communs de placements à risques. Le premier, Run Développement, est un fonds de capital-risque, doté de 10,8 millions d'euros, qui cible les TPE-PME en phase d'amorçage, de création et de développement ; le deuxième fonds, Run Croissance, est doté de 19,4 millions d'euros et vise une quinzaine de PME réunionnaises matures. À la fin de l'année 2014, les deux FCPR réunionnais ont investi un montant cumulé de 12,4 millions d'euros dans 16 entreprises, soit plus de la moitié des ressources disponibles. La phase d'investissement se poursuivra en 2015.

Pour les opérations de haut de bilan de grande ampleur, PROPARGO intervient en fonds propres et quasi-fonds propres. Deux opérations ont été soutenues en 2014 dans les Outre-mer, pour un montant de 7 millions d'euros en quasi-fonds propres.

---

### **GUYANE**

#### **Encourager la dynamique locale en faveur des énergies renouvelables**

► L'accroissement rapide de la population guyanaise nécessite une production d'électricité croissante. Des petites unités hydroélectriques et des centrales à biomasse ou solaires peuvent répondre à la demande grandissante et même remplacer progressivement des moyens de production thermique. C'est pour cette raison que l'AFD soutient plusieurs initiatives d'énergies renouvelables (EnR) décentralisées.

Un prêt de 3,1 millions d'euros a été octroyé à la société Montjoly Solaire Service pour construire et exploiter un champ photovoltaïque avec stockage. La société Abiodis Guyane a bénéficié d'un prêt de 13,3 millions d'euros pour mettre en place un système novateur de centrale biomasse bois fonctionnant en autonomie, avec sa propre exploitation forestière et sa propre scierie.

---

## 2014, première année de déploiement de Bpifrance Financement

Pour sa première année d'existence dans les DOM, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'activité Bpifrance Financement portée par l'AFD a pleinement rempli l'objectif qui lui avait été fixé. L'AFD diffuse tous les produits « d'intérêt économique général » de Bpifrance Financement et a enregistré un montant d'activité conséquent : 516 millions d'euros d'engagements. Élargissement de la gamme de financements, notamment en matière de prêts, simplification de certains produits, travail de prospection active des équipes, demandes nombreuses de la part des petits porteurs de projets, tous ces éléments se sont conjugués pour concourir à la progression de presque tous les produits.

Les financements à court terme qui permettent de financer les besoins de trésorerie des petites, moyennes ou grandes entreprises titulaires de commandes de grands comptes, publics ou privés, ont augmenté de 10 % par rapport à 2013. Cette croissance confirme la tendance de fond observée depuis plusieurs années d'allongement des délais de règlements administratifs. L'activité de prêt (prêts de développement, prêts de cofinancement à moyen-long terme et crédit-bail, etc.) a quant à elle été multipliée par plus de quatre et a bénéficié à 114 entreprises. ✕

## PACIFIQUE

### La SOGEFOM, un outil au service de l'économie

► La SOGEFOM apporte sa garantie pour faciliter l'accès au crédit des TPE/PME, qui constituent la grande majorité des entreprises de Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna. Depuis 2010, la SOGEFOM a accordé entre 14 et 20 millions d'euros de garanties annuelles, avec un effet catalyseur important sur l'économie locale. En 2014, avec 15 millions d'euros de garanties pour 339 concours octroyés, la SOGEFOM enregistre une baisse de l'activité en volume, mais une hausse en nombre de garanties accordées. La conjoncture calédonienne morose s'est traduite par un tassement de l'activité de la SOGEFOM cette dernière année. En Polynésie, les octrois ont fortement progressé en nombre mais diminué en valeur.

En 2014, différentes évolutions proposées par l'AFD ont été entérinées par le conseil d'administration de la SOGEFOM, parmi lesquelles l'assouplissement du produit de court terme pour répondre aux demandes croissantes, l'approfondissement de la logique de délégation aux banques ou encore l'élargissement des PME éligibles aux dispositifs de garanties. L'objectif de l'AFD est de poursuivre cette dynamique, afin d'assurer aux banques un accompagnement le plus en phase avec les caractéristiques du marché.



● Polynésie française – Entretien de l'équipement du port à Tahiti.



# Aménagement urbain et habitat : un enjeu fort pour les Outre-mer

Financeur des acteurs publics et privés ultramarins exerçant dans le domaine de l'aménagement urbain et de l'habitat, l'AFD joue également un rôle en qualité d'actionnaire des sociétés immobilières d'Outre-mer.

**S**ous l'effet des mutations profondes des pôles urbains dans les Outre-mer depuis plusieurs décennies, les défis de l'aménagement urbain ont pris une place de plus en plus importante dans le débat public : projets de territoire, rénovation urbaine, planification urbaine, éco-quartiers, etc. sont autant d'enjeux au cœur des politiques publiques nationales et locales. Dans le même temps, les évolutions sociétales des Outre-mer imposent de répondre aux besoins en logement. Mutations démographiques – vieillissement des populations dans certains territoires, afflux migratoires dans d'autres –, changements dans les pratiques sociales – décohabitation, multiplications des familles monoparentales –, contexte économique dégradé qui augmente la proportion de ménages

disposant de moyens limités, ces différentes dimensions concourent à faire du logement un des sujets majeurs de la cohésion sociale dans les Outre-mer.

## Des financements au service de l'aménagement urbain et de l'habitat

L'AFD accompagne les entreprises publiques locales pour le développement de projets urbains, la réalisation d'équipements publics ainsi que la construction et la réhabilitation de logements. En 2014, les concours accordés par l'AFD dans ce secteur atteignent plus de 105 millions d'euros répartis en une quinzaine de projets, octroyés essentiellement sous forme de prêts

au secteur public. 2014 a été marquée par le premier financement accordé par l'AFD à une société publique locale d'aménagement, la SPLA Grand Sud à La Réunion. L'Office polynésien de l'habitat a également bénéficié d'un prêt de 7,1 millions d'euros.

En dehors de son activité de prêt, l'Agence dispose d'un instrument de garantie visant à favoriser l'acquisition de logements évolutifs sociaux pour les ménages à faibles revenus. Ces fonds de garantie à l'habitat, que l'AFD déploie dans les DOM au titre de son activité pour Bpifrance, encouragent les banques à s'engager auprès de clients fragiles pour favoriser l'accession très sociale à la propriété. En 2014, cette activité a enregistré une progression, avec 36 millions d'euros de garanties octroyées, soit 25 % de plus qu'en 2013.

### GUADELOUPE

## Financement partiel du plan stratégique de patrimoine de la Société immobilière de Guadeloupe (SIG)

► L'AFD a accordé un prêt de 18,8 millions d'euros à la SIG pour accompagner la programmation 2014-2016 de son plan stratégique de patrimoine. Le financement de l'AFD porte sur trois volets : l'acquisition foncier, le financement d'opérations de confortement parasismique et le soutien à la création de commerces au pied des immeubles.



## NOUVELLE-CALÉDONIE

### Un séminaire consacré à la rénovation urbaine

► En août 2014, la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), le Syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et l'AFD ont organisé à Nouméa un séminaire sur le thème « Rénovation urbaine et projets de territoire ». Dans un contexte de transformations rapides de l'agglomération du Grand Nouméa, ce séminaire a permis de débattre du développement urbain de l'agglomération nouméenne en présence d'élus et d'experts, en apportant un retour concret d'expériences en matière de rénovation urbaine. Les ateliers ont porté sur le pilotage des grands projets urbains, les stratégies d'habitat et de transport ou encore la gestion concertée des quartiers en difficulté.

### Les SIDOM, des partenaires privilégiés

L'Agence est actionnaire, pour compte propre et pour le compte de l'État, de sept sociétés immobilières d'Outre-mer (SIDOM) : la SIG en Guadeloupe, la SIMAR en Martinique, la SIGUY et la SIMKO en Guyane, la SIM à Mayotte, la SIDR à La Réunion et la SIC en Nouvelle-Calédonie. L'AFD et l'État en sont les actionnaires majoritaires, aux côtés des collectivités locales. À la fin de l'année 2014, le parc total des SIDOM a atteint près de 77 500 logements, en croissance de 4 % sur l'année. En termes de production neuve, le total des livraisons des sociétés devrait s'élever à un peu plus de 3 400 unités, en léger recul de 6 % par rapport à 2013, pour la première fois depuis au moins trois ans.

En 2014, l'AFD a octroyé 41,3 millions d'euros aux SIDOM : 18,8 millions d'euros pour accompagner le plan de développement de la SIG et 22,5 millions d'euros pour l'acquisition de deux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) par la SIMAR. ✕



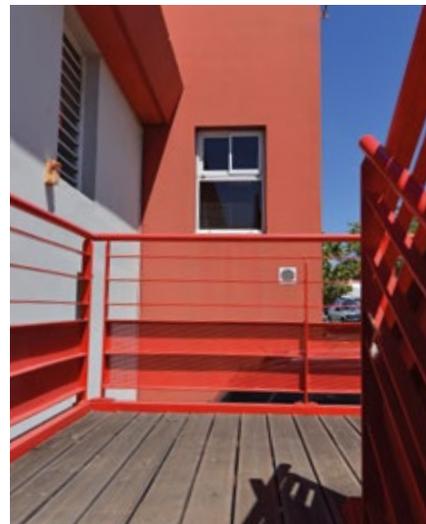
● Nouvelle-Calédonie – Construction d'une résidence par la SIC à Koné.

## LA RÉUNION

### Soutenir le développement économique du sud de La Réunion

► Les travaux de terrassement avancent à grande cadence depuis juillet 2014 sur la ZAC Pierrefonds Aéroport. Cette opération, portée par la SPLA Grand Sud, a pour finalité le développement économique du sud de La Réunion par la mise à disposition de 60 ha de parcelles viabilisées à usage économique, afin d'accueillir plusieurs grands équipements publics. Sa taille et son positionnement donnent à l'opération un caractère stratégique. La commercialisation de la zone devrait majoritairement se faire sous forme locative, avec une partie portant sur l'aménagement de zones d'activités en faveur d'entreprises locales.

L'originalité du financement octroyé par l'AFD pour ce projet est double. D'une part, la mise en place d'une ingénierie financière avec deux concours financiers (11 et 8 millions d'euros) permet de proposer un financement sur mesure et cohérent avec la nature d'utilité publique du projet ainsi que la chronique d'encaissement des recettes dans la durée. D'autre part, le financement par l'AFD comprend l'octroi d'un préfinancement à hauteur de 3,5 millions d'euros de la subvention européenne obtenue (Fonds FEDER) .



● La Réunion – Quartier de Pierrefonds.



# Le défi de l'insertion des Outre-mer dans leur environnement régional

Par sa double implantation dans les Outre-mer et dans les pays en développement et émergents, l'AFD mesure l'enjeu pour les Outre-mer d'améliorer leur insertion dans leur environnement régional et y contribue.

**E**n dépit de leur éloignement géographique par rapport à l'Hexagone, le lien des départements et collectivités d'Outre-mer avec la métropole reste prépondérant, les échanges avec les pays voisins demeurant relativement limités. Pourtant, une meilleure insertion régionale de ces territoires pourrait être bénéfique d'un point de vue économique, environnemental ou culturel.

## Renforcer les échanges commerciaux

Permettre aux entreprises ultramarines de se développer en dehors de leur territoire, afin de dépasser l'étroitesse des marchés internes, constitue un impératif pour les Outre-mer. Aux côtés d'autres acteurs nationaux et locaux, l'AFD met à disposition des porteurs de projets un certain nombre d'outils financiers : prêts aux entreprises évoluant dans des filières porteuses susceptibles d'être exportatrices ; *via* PROPARCO, consolidation des fonds propres permettant de renforcer le développement des entreprises, notamment à l'international ; fonds de garanties ARIZ que l'AFD déploie dans le cadre de son mandat dans les pays étrangers ; prêts à l'export de Bpifrance Financement.

L'intégration des Outre-mer dans leur environnement régional passe également par le renforcement des infrastructures d'interconnexion.

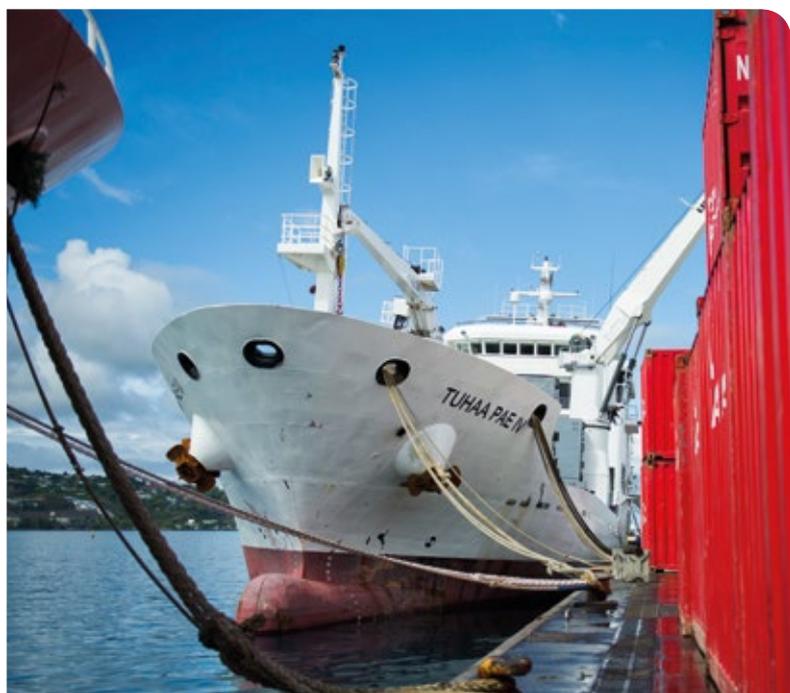
## 🌐 LA RÉUNION

### Développer l'action des collectivités locales à l'international

► Organisées par Cités unies France (CUF) et placées sous l'égide de la région Réunion et de l'AFD, les premières rencontres de l'action internationale des collectivités françaises de l'océan Indien se sont tenues le 8 décembre 2014 à Saint-Denis. Cette première édition a permis d'engager une nouvelle étape dans la collaboration entre les acteurs de la coopération régionale et l'initiation d'une réflexion commune entre les élus locaux. Les deux ateliers thématiques ont concerné les apports de l'international pour une politique locale en faveur de la jeunesse, et l'attractivité et le rayonnement des territoires à travers la coopération internationale.

Cette rencontre fait suite à un atelier du Club des coopérations décentralisées réunionnaises, qui s'était déroulé à l'agence AFD de La Réunion en juin 2014. Autour de la table étaient réunis des représentants des collectivités territoriales réunionnaises, le premier adjoint au maire de la commune de Mamoudzou, le CHU Réunion, France Volontaires international, l'Office de l'eau et la préfecture de La Réunion.

## 🌐 Polynésie française – Développement du commerce maritime.





● **Mayotte** – Préservation de la biodiversité.

En 2014, l'AFD s'est positionnée sur divers projets de développement de ports maritimes, dans les Antilles ou à La Réunion, afin que ces territoires tirent davantage profit des flux économiques au sein de leur sous-région.

🌐 **PARTENARIAT**

**Un accord pour soutenir les exportations des entreprises ultramarines**

► Annoncée lors du déplacement à Mayotte et à La Réunion du Président de la République, une convention réunissant les acteurs du soutien à l'export des entreprises dans les Outre-mer – ministère des Outre-mer, Business France, Bpifrance, AFD – a été signée. Les conférences de coopération régionale Antilles-Guyane et océan Indien ont été l'occasion de décliner au niveau local cet accord national. Un accord similaire a également été signé à Saint-Martin.

Cette démarche coalise les acteurs qui travaillent en synergie pour accroître le nombre d'entreprises primo-accédantes à l'export, pérenniser le développement des entreprises déjà exportatrices et participer au maintien et à la création d'emplois.

**Promouvoir la coopération sur les thèmes d'intérêts régionaux communs**

En matière climatique, sanitaire, de prévention des catastrophes naturelles, de biodiversité, une approche régionale s'impose naturellement. Le projet de protection des écosystèmes marins et côtiers (projet RESCCUE) pour un montant de 2 millions d'euros, octroyé par l'AFD à la Communauté du Pacifique Sud (CPS) en 2013, constitue un exemple significatif. En 2014, le démarrage du projet est effectif avec la mise en place de l'équipe projet, le recrutement des opérateurs et l'organisation des premiers comités de pilotages.

*L'interconnexion régionale comme moyen de développement économique ultramarin*

Par ailleurs, l'étude sur les projets exemplaires d'énergies renouvelables dans le Pacifique, financée en 2014 par l'agence de Papeete avec le conseil technique du ministère polynésien de l'Énergie, du Haut-Commissariat et de l'ADEME, constitue également un moyen de partager des solutions concrètes entre pays et territoires confrontés aux mêmes défis environnementaux. ✕

🌐 **OCÉAN INDIEN**

**Un financement au profit de l'Union des chambres de commerce des îles de l'océan Indien**

► Le 11 décembre 2014, le président de l'Union des chambres de commerce des îles de l'océan Indien (UCCIOI) et l'AFD ont signé une convention de financement pour un programme de développement des échanges commerciaux dans l'océan Indien. Cette subvention de 2,4 millions d'euros vise, dans les trois ans, à améliorer les conditions des échanges économiques dans la région et œuvrer à la structuration de filières économiques régionales. Pour le président de l'UCCIOI, « ce projet va permettre de concrétiser un certain nombre d'actions identifiées lors des derniers forums économiques des îles de l'océan Indien (FEIOI). La dynamique partenariale du projet correspond également à l'identité propre de l'UCCIOI ».

La région Réunion et l'Union européenne participent au cofinancement du programme par la mise à disposition d'un Volontaire de solidarité internationale tout au long de la durée du projet. L'Union européenne finance par ailleurs le poste de directeur de programme qui sera recruté prochainement par la CCI Réunion et mis à disposition de l'UCCIOI.



# Les publications

Téléchargeables intégralement sur <http://librairie.afd.fr>

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

*Monographies et travaux académiques*

**N° 129 :** Quel niveau de développement des départements et collectivités d'Outre-mer ?  
Une approche par l'indice de développement humain.

**N° 131 :** Approche comparée des évolutions économiques des Outre-mer français sur la période 1998-2010.



**N° 145 :** Vulnérabilités comptées des économies ultramarines françaises.

**N° 146 :** Vieillesse de la population en Martinique. Une analyse prospective des enjeux socio-économiques.

## FOCALES

*Expériences de terrain*

**N° 11 :** La crise de 2009 en Guadeloupe : le rôle des statistiques dans le dialogue social.

**N° 12 :** Quelle formation professionnelle pour quel développement dans les DOM ?

**N° 15 :** Une entreprise dans un DOM. Est-ce que cela change la donne ? Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole. (Disponible également en synthèse dans la collection « Question de développement »).



## PUBLICATIONS CEROM

À retrouver sur le site [www.cerom-outremer.fr](http://www.cerom-outremer.fr)

- ▶ Les entreprises à La Réunion (2011).
- ▶ Les entreprises de Nouvelle-Calédonie (2011).
- ▶ Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole (2012).
- ▶ Emplois touristiques 2011 à La Réunion (2012).
- ▶ La Réunion 2000-2010 : une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ? (2013).

## L'AFD ET...

- ▶ L'AFD et le secteur privé en Outre-mer.
- ▶ L'AFD et le financement des collectivités d'Outre-mer.
- ▶ L'AFD et l'aménagement urbain et l'habitat en Outre-mer.



- ▶ L'AFD et la santé dans les Outre-mer.



## *Organisation et financements*

# Comité Outre-mer

Composition au 3 novembre 2014

PRÉSIDENTE  
**Laurence TUBIANA**

▼ MEMBRES TITULAIRES

▼ MEMBRES SUPPLÉANTS

## MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

**Catherine ROZAN**

Chef du bureau des départements et collectivités d'Outre-mer à la Direction générale du Trésor

**Pierre-Éloi BRUYÈRE**

Adjoint au chef du bureau des départements et collectivités d'Outre-mer à la Direction générale du Trésor

## MINISTÈRE DES OUTRE-MER

**Marc DEL GRANDE**

Sous-directeur des politiques publiques à la Direction générale des Outre-mer

**Thierry MAHLER**

Chef du bureau de la vie économique, de l'emploi et de la formation à la Direction générale des Outre-mer

**Isabelle FRANÇOIS**

Chef du bureau des collectivités locales à la Direction générale des Outre-mer

**Carine BŒUF**

Chargée de mission finances locales à la Direction générale des Outre-mer

## PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Guy DUPONT**

Président honoraire de la FEDOM

**Christine HEURAUX**

Représentante du CIAN, Directrice de l'appui à la formation à EDF

**Willy ANGELE**

Président-directeur-général de Cligest SA, Serecco, Gérant fondateur de la société WP Conseils

**Daniel ROBIN**

Deuxième vice-président de la région Martinique

## MEMBRES ÉLUS REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DE L'AFD

**François PACQUEMENT**

Anne-Laure ULLMANN

Commissaire du gouvernement : **Claude WARNET**

## Gouvernance

Le conseil d'administration de l'AFD comprend un président et 17 membres nommés par décret dont 6 représentants de l'État. L'un de ces représentants est le directeur général aux Outre-mer. Le chef du service des politiques publiques est son suppléant. Le conseil d'administration délègue à un comité spécialisé, le comité Outre-mer, une partie de ses pouvoirs pour les opérations de financement dans les Outre-mer.

Un conseil d'orientation stratégique renforce l'articulation entre les orientations politiques de développement dans les pays du Sud et dans les Outre-mer, décidées par le gouvernement, et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD.

# Organigramme du département Outre-mer

**Fabrice RICHY**  
DIRECTEUR

**François PARMANTIER**  
DIRECTEUR ADJOINT

**Thierry GONZALEZ**  
DIRECTEUR ADJOINT

**Stéphanie MOUSSU**  
ASSISTANTE

### PÔLE ÉCONOMIE, STRATÉGIE, COMMUNICATION

Valentine FERAULT  
Michèle PERNET  
Sévane MARCHAND

### PÔLE PROCÉDURES, RISQUES ET GESTION

Bernard PIGNEDE  
Laurence RIVART  
Sandrine DUVAL

### PÔLE SECTEUR PRIVÉ

Rezza HASSAM DAYA  
Alexandre CHARTIER  
Nicolas WILLEMEN  
Charlotte FAUQUEMBERGUE  
Benjamin DENIS

### COORDONNATEURS RÉGIONAUX GÉOGRAPHIQUES

*La Réunion/Terres australes et antarctiques françaises*  
Marie LE GAC

*Martinique/Saint-Pierre-et-Miquelon*  
Adel DRIEB

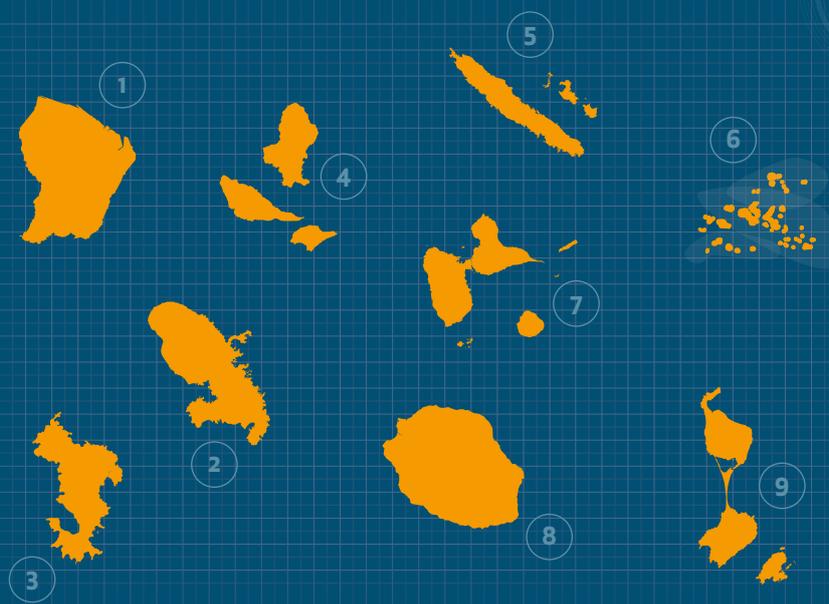
*Nouvelle-Calédonie / Wallis-et-Futuna*  
Camille CHAIGNEAU

*Guadeloupe / Saint-Martin / Saint-Barthélemy / Mayotte*  
Yves-Michel SILVAIN

*Guyane / Polynésie française*  
Virginie OLIVE

**Sofia BASHIR**  
ASSISTANTE

# Le réseau AFD Outre-mer



**1 Cayenne**  
*GUYANE, GUYANA, SURINAME, AMAPÁ (BRÉSIL)*  
Lotissement les Héliconias  
Route de Baduel – BP 1122  
97345 Cayenne Cedex  
**Tél. : (33) 5 94 29 90 90**  
**Fax : (33) 5 94 30 63 32**  
afdcaayenne@afd.fr  
<http://guyane.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Ludovic COCOGNE

**2 Fort-de-France**  
*MARTINIQUE, PETITES ANTILLES*  
Immeuble Cascades III  
Place François-Mitterrand – BP 804  
97244 Fort-de-France Cedex  
**Tél. : (33) 5 96 59 44 73**  
**Fax : (33) 5 96 59 44 88**  
afdfortdefrance@afd.fr  
<http://martinique.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Hervé BOUGAULT

**3 Mamoudzou**  
*MAYOTTE*  
Résidence Sarah  
Place du Marché  
BP 610 Kawéni  
97600 Mamoudzou  
**Tél. : (33) 2 69 64 35 00**  
**Fax : (33) 2 69 62 66 53**  
afdnamoudzou@afd.fr  
<http://mayotte.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Patrick SALLES

**4 Mata-Utu**  
*WALLIS-ET-FUTUNA*  
BP G5 – Mata'Utu  
98600 Uvea – Wallis  
**Tél. : (681) 72 25 05**  
**Fax : (681) 72 20 03**  
afdmatatau@afd.fr  
<http://wallisetfutuna.afd.fr>  
Bureau rattaché à Nouméa

**5 Nouméa**  
*NOUVELLE-CALÉDONIE, WALLIS-ET-FUTUNA, VANUATU, ÉTATS INSULAIRES DU PACIFIQUE-SUD*  
1 rue de Barleux – BP J1  
98849 Nouméa Cedex  
**Tél. : (687) 24 26 00**  
**Fax : (687) 28 24 13**  
afdnooumea@afd.fr  
<http://nc.afd.fr>  
Directrice d'agence :  
Karine DE FRÉMONT

**6 Papeete**  
*POLYNÉSIE FRANÇAISE*  
Immeuble Artemis  
Rue Te Aroa Pae No Mati  
98713 Papeete  
**Tél. : (689) 54 46 00**  
**Fax : (689) 54 46 01**  
afdapeete@afd.fr  
<http://polynesie.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Frédéric AUDRAS

**7 Pointe-à-Pitre**  
*GUADELOUPE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN*  
Parc d'activités de la Jaille  
Bâtiment 7 – BP 110  
97122 Baie-Mahault  
**Tél. : (33) 5 90 89 65 65**  
**Fax : (33) 5 90 83 03 73**  
afdpointeapitre@afd.fr  
<http://guadeloupe.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Jean-Yves CLAVEL

**8 Saint-Denis**  
*LA RÉUNION, TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES*  
44 rue Jean-Cocteau  
BP 2013  
97488 Saint-Denis Cedex  
**Tél. : (33) 2 62 90 00 90**  
**Fax : (33) 2 62 21 74 58**  
afdstdenis@afd.fr  
<http://reunion.afd.fr>  
Directeur d'agence :  
Stéphane FOUCAULT

**9 Saint-Pierre**  
*SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON*  
22 place du Général-de-Gaule  
BP 4202  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon  
**Tél. : (33) 5 08 41 06 00**  
**Fax : (33) 5 08 41 25 98**  
agence@iedom-spm.fr  
<http://saintpierreetmiquelon.afd.fr>  
Directeur d'agence : Yann CARON

# Les projets soutenus Outre-mer

	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en millions d'euros)
<b>Guadeloupe</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Amélioration de réseaux électriques	Établissement public de coopération intercommunale	<b>8,00</b>
	Financement d'équipements d'un port	Établissement public	<b>38,00</b>
	Financements d'équipements publics (école, stade, etc.)	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet de marché	Collectivité territoriale	<b>1,18</b>
	Financement partiel du plan stratégique pluriannuel (parasismique, réserves foncières et commerces)	Société immobilière	<b>18,80</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>
<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Préfinancement de subventions pour un projet de centre culturel et éducatif	Collectivité territoriale	<b>2,03</b>
	Construction d'un EHPAD	Société d'économie mixte	<b>12,37</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet de cité scolaire	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Réhabilitation d'une décharge	Collectivité territoriale	<b>0,87</b>
	Financement d'une plateforme multifilières de traitement des déchets ménagers	Établissement public de coopération intercommunale	<b>80,00</b>
	Renouvellement d'une centrale éolienne	Entreprise privée	<b>3,75</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet d'eau et d'assainissement	Collectivité territoriale	<b>4,67</b>
	Réhabilitation d'une décharge	Collectivité territoriale	<b>0,12</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet d'eau et d'assainissement	Établissement public de coopération intercommunale	<b>2,39</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet de décharge	Collectivité territoriale	<b>0,22</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet de construction de station d'épuration	Collectivité territoriale	<b>2,74</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet d'assainissement	Établissement public de coopération intercommunale	<b>4,97</b>
	Amélioration des réseaux d'eau	Établissement public de coopération intercommunale	<b>1,00</b>
<b>AUTRE</b>	Financement d'une structure œuvrant pour l'amélioration de l'état sanitaire des espèces animales	Association	<b>0,16</b>
<b>Guyane</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement d'équipements publics (voirie, éclairage public, etc.)	Collectivité territoriale	<b>3,00</b>
	Financements d'équipements publics (pôle enfance-jeunesse, extension de lagune, voirie, éclairage public, etc.)	Collectivité territoriale	<b>1,10</b>
	Réfection des voiries et extension du marché communal	Collectivité territoriale	<b>0,85</b>
	Équipements d'un réseau de transport collectif urbain	Collectivité territoriale	<b>1,20</b>
	Financement d'équipements publics (médiathèque, renforcement du réseau d'eau potable, extension du réseau électrique, etc.)	Collectivité territoriale	<b>0,89</b>
	Financement d'équipements publics (lycées, voirie)	Collectivité territoriale	<b>20,00</b>
	Préfinancement de subventions pour un projet de reconstruction de quai d'un port	Établissement public	<b>3,54</b>
	Financement de travaux sur la voirie d'un aéroport	Collectivité territoriale	<b>0,50</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Production d'électricité à partir de biomasse-bois	Entreprise privée	<b>13,30</b>
	Financement d'une installation photovoltaïque avec stockage	Entreprise privée	<b>2,46</b>
<b>La Réunion</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement de l'extension du terminal à conteneurs d'un port	Établissement public	<b>47,50</b>
	Financement du budget d'investissement, avec une forte composante d'aménagement du territoire	Collectivité territoriale	<b>165,00</b>
	Financements d'équipements d'un aéroport	Établissement public de coopération intercommunale	<b>0,60</b>
	Financement d'une zone d'aménagement concertée	Société d'économie mixte	<b>22,48</b>
	Financement du budget d'investissement	Établissement public de coopération intercommunale	<b>5,00</b>

**PROJET**

**BÉNÉFICIAIRE**

**MONTANT DE L'ENGAGEMENT**  
(en millions d'euros)

<b>La Réunion</b>				
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Aménagement et équipements publics (rénovation urbaine, acquisition foncière, réhabilitation de bâtiments, etc.)	Collectivité territoriale	<b>10,00</b>	
	Financement d'équipements publics	Collectivité territoriale	<b>4,00</b>	
	Financement d'équipements publics (transport, équipements culturels, scolaires, tourisme, etc.)	Établissement public de coopération intercommunale	<b>12,00</b>	
	Financement d'équipements publics (aménagement, transport, etc.)	Établissement public de coopération intercommunale	<b>10,00</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>0,70</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>0,60</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>	
<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Construction d'un EHPAD	Entreprise privée	<b>5,00</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>20,00</b>	
	Financement de besoins de trésorerie	Société d'économie mixte	<b>13,50</b>	
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Construction d'une centrale photovoltaïque avec stockage	Entreprise privée	<b>12,50</b>	
	Financement d'un programme de dépenses énergétiques	Collectivité territoriale	<b>35,00</b>	
	Mise aux normes d'une station dépurative	Collectivité territoriale	<b>1,50</b>	
<b>SECTEUR PRODUCTIF</b>	Financement en quasi-fonds propres d'une société d'agro-alimentaire	Entreprise privée	<b>5,00</b>	
<b>AUTRE</b>	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>3,00</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>1,50</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>	
<b>Martinique</b>				
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement d'équipements publics (voirie, médiathèque, renforcement parasismique d'une école)	Collectivité territoriale	<b>1,70</b>	
	Aménagement de quartier et construction de bâtiments publics	Collectivité territoriale	<b>3,00</b>	
	Financements d'équipements publics (front de mer, écoles, équipements sportifs, etc.)	Collectivité territoriale	<b>4,90</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>39,00</b>	
	Financements d'équipements publics (voirie, collège, etc.)	Collectivité territoriale	<b>25,00</b>	
	Financements d'équipements publics (écoles, équipements sportifs, aménagement de quartiers, etc.)	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>	
	Financement de l'extension des locaux d'un établissement public	Établissement public	<b>0,60</b>	
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>3,00</b>	
	Financements d'équipements publics, en particulier dans le secteur des transports collectifs	Établissement public de coopération intercommunale	<b>5,00</b>	
	Préfinancement de subventions pour un projet d'aménagement du littoral	Établissement public	<b>0,51</b>	
	Préfinancement de subventions pour un projet d'aménagement du littoral	Établissement public	<b>1,09</b>	
	Préfinancement de subvention d'un projet de rénovation d'une cathédrale	Collectivité territoriale	<b>0,49</b>	
	Financement d'équipements publics (voirie, médiathèque, équipements de sport et de loisirs, etc.)	Collectivité territoriale	<b>0,74</b>	
	Préfinancement de subventions pour un projet d'aménagement d'infrastructures touristiques	Collectivité territoriale	<b>0,75</b>	
	<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Reconstruction d'un EHPAD	Établissement de santé	<b>4,00</b>
		Réhabilitation d'un centre hospitalier	Établissement de santé	<b>1,00</b>
		Construction d'un EHPAD	Société immobilière	<b>22,50</b>
Agrandissement du plateau technique d'un centre hospitalier		Établissement de santé	<b>1,00</b>	
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Renforcement d'un réseau d'irrigation	Association	<b>0,30</b>	
	Financement d'un établissement d'eau et assainissement	Établissement public de coopération intercommunale	<b>5,00</b>	
	Financement de travaux d'assainissement	Établissement public de coopération intercommunale	<b>4,00</b>	
<b>AUTRE</b>	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>0,60</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>4,00</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>	
	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>0,56</b>	

	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en millions d'euros)
<b>Martinique</b>			
<b>AUTRE</b>	Financements d'équipements publics – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>1,50</b>
	Préfinancement de subventions – dispositif d'accompagnement des collectivités en difficultés financières	Collectivité territoriale	<b>0,30</b>
<b>Mayotte</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>4,00</b>
	Aménagement et équipements publics (infrastructures culturelles, résorption de l'habitat insalubre, voirie, etc.)	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>
	Aménagement et équipements publics (amélioration des bâtiments publics, voirie, aménagement du front de mer, etc.)	Collectivité territoriale	<b>4,00</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>3,00</b>
<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Financement d'un centre hospitalier	Établissement de santé	<b>10,00</b>
<b>Nouvelle-Calédonie</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>30,00</b>
	Financement d'un projet d'électrification rurale	Collectivité territoriale	<b>0,24</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>0,77</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>0,80</b>
	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>1,42</b>
	Financement d'un projet d'électrification rurale	Collectivité territoriale	<b>0,20</b>
	Financements d'équipements publics (docks, marina, extension de la mairie, etc.)	Collectivité territoriale	<b>0,25</b>
	Financement d'un projet d'électrification rurale	Collectivité territoriale	<b>1,00</b>
	Financement d'équipements publics (voirie, eau)	Collectivité territoriale	<b>0,84</b>
Acquisition de foncier	Collectivité territoriale	<b>0,17</b>	
<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Construction du bâtiment principal d'un établissement hospitalier et du centre logistique	Établissement public	<b>46,00</b>
	Financement d'un groupe scolaire	Collectivité territoriale	<b>1,04</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Financement d'un projet d'eau	Établissement public de coopération intercommunale	<b>33,00</b>
	Financement d'équipements publics, notamment dans les secteurs de l'eau et l'assainissement	Collectivité territoriale	<b>3,35</b>
	Financement d'équipements publics, notamment dans le secteur de l'assainissement	Collectivité territoriale	<b>0,81</b>
	Financement d'équipements publics, notamment dans le secteur de l'assainissement	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>
	Financement d'équipements publics, notamment dans les secteurs de l'assainissement et des déchets	Collectivité territoriale	<b>1,26</b>
	Financement des politiques de déchets ménagers et d'assainissement	Collectivité territoriale	<b>5,00</b>
Financement d'équipements publics, notamment dans le secteur de l'eau	Collectivité territoriale	<b>0,61</b>	
<b>Polynésie française</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Financement du budget d'investissement	Collectivité territoriale	<b>20,00</b>
<b>COHÉSION SOCIALE</b>	Financement d'opérations de logement	Établissement public	<b>7,10</b>
	Financement d'une extension de locaux d'associations dans le domaine de la santé	Association	<b>4,00</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Adduction d'eau potable	Collectivité territoriale	<b>0,09</b>
<b>SECTEUR PRODUCTIF</b>	Refinancement bancaire	Institution financière	<b>45,00</b>
<b>Wallis-et-Futuna</b>			
<b>AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT</b>	Mise en place d'un réseau de téléphonie mobile	Collectivité territoriale	<b>3,12</b>
<b>Commun à plusieurs territoires</b>			
<b>SECTEUR PRODUCTIF</b>	Refinancement d'une association de microfinance	Association	<b>4,00</b>
	Financement de structures touristiques	Entreprise privée	<b>3,80</b>
	Financement en quasi-fonds propres d'une société d'agro-alimentaire	Entreprise privée	<b>2,00</b>
<b>TOTAL PRÊTS POUR COMPTE PROPRE</b>			<b>1 011,5</b>
<b>GARANTIES AU SECTEUR PRIVÉ</b>			<b>19,3</b>
<b>PRESTATION POUR BPIFRANCE</b>			<b>516,5</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 548</b>



Coordination AFD : Marie de Jerphanion,  
Benjamin Neumann, Kulthum Laoufi,  
Marie-Laure Portal (consultant indépendant).  
Rédaction AFD : Sévane Marchand , Michèle Pernet.  
Conception graphique et réalisation : Pepper Only.  
Fabrication : Déjà Link.

### Crédits photographiques

Couverture : Getty Images  
P. 2 : Pierre Marchal, Anakaopress  
P. 3 : Julien Girardot / Pierre Marchal, Anakaopress  
Didier Gentilhomme  
P. 4 : Alain Goulard / P. 5 : Didier Gentilhomme  
P. 6-7, 9 : Thinkstock / P. 10 : Didier Gentilhomme  
P. 11 : Isabelle Bonillo / P. 12 : Nicolas Morin  
P. 14 : AFD Martinique / P. 15 : Julien Girardot  
P. 16 : Didier Gentilhomme  
P. 17 : Marc Le Chelard / Pierre Marchal, Anakaopress  
P. 18 : Julien Girardot  
P. 19, 21, 27 : Isabelle Bonillo

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales.  
La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois  
utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas  
à la déforestation et respectent les fonctions environnementales,  
économiques et sociales de la forêt.

ISSN : 2268-7491  
Dépôt légal : avril 2015

# Agence Française de Développement

Tél.: +33 1 53 44 31 31  
Fax: +33 1 44 87 99 39  
5, rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12  
France

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

